

## Communiqué de Presse

Marseille, le 13/12/2018

**Les entrepreneurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont respectueux du droit de manifester qui constitue l'expression première de la démocratie.**

**Pour autant, leurs représentants consulaires et patronaux en appellent à la responsabilité des pouvoirs publics et des Gilets jaunes qui doivent prendre conscience des conséquences dramatiques de la persistance des blocages sur la pérennité de nos commerces, TPE et PME.**

Nombre d'entreprises -issues notamment des secteurs des transports, de la logistique, du commerce, de l'hôtellerie et de l'énergie- sont aujourd'hui dans une situation proche de la cessation de paiement.

Les plus impactées sont dans l'obligation d'avoir recours au chômage partiel et craignent même, dans les cas les plus critiques, de devoir procéder à des licenciements.

Les conséquences du mouvement sont d'autant plus graves que certaines activités réalisent la majeure partie de leur chiffre d'affaires en cette période de fêtes de fin d'année, cruciale pour l'équilibre de leur exploitation.

Après le temps de la révolte, vient celui du dialogue et de la co-construction des solutions de sortie de crise.

**C'est pourquoi les présidents de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la CPME Provence-Alpes-Côte d'Azur et du MEDEF Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur appellent solennellement les manifestants à cesser les blocages des axes routiers et des points vitaux pour l'économie de nos territoires.**

**Roland Gomez, Honoré Ghetti et Jean-Luc Monteil demandent par ailleurs aux pouvoirs publics le rétablissement de l'ordre et la mise en œuvre rapide des mesures annoncées par le président de la République et par le Gouvernement.**

**En attendant les effets de ces mesures, les trois acteurs économiques régionaux saluent l'initiative de Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui a annoncé hier le déblocage d'une enveloppe de 2 millions d'euros afin d'aider les entreprises impactées par le mouvement.**

*« La CCI de région et les CCI territoriales sont mobilisées depuis le début du mouvement Gilets jaunes, au quotidien, en tant que corps intermédiaires de l'économie, sur tout le territoire, auprès de l'ensemble des entreprises ressortissantes, notamment les plus fragiles d'entre elles (TPE, PME, commerçants). Les CCI se mobilisent pour soutenir et trouver des solutions aux difficultés que les entreprises rencontrent. Les CCI ont mis en place notamment des guichets uniques pour résoudre les difficultés rencontrées, en lien permanent avec les pouvoirs publics locaux. Nous saluons le soutien financier apporté par la Région que nous relayerons auprès des entreprises les plus durement impactées. »*

**Roland Gomez, président de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur**

*« Le temps de l'action est terminé ; c'est maintenant le temps de la négociation. Il est important que la libre circulation (des biens et des personnes) soit rétablie afin que chacun puisse travailler. Le financement des mesures annoncées doit être assuré par des économies des dépenses publiques et non par une nouvelle taxe. Nous rappelons que nous sommes les champions du monde des dépenses publiques qui représentent 56% du PIB et qu'il est fondamental que l'on puisse compenser une dépense par une économie. »*

**Honoré Ghetti, président de la CPME Provence-Alpes-Côte d'Azur**

*« Le MEDEF est mobilisé dans tous nos territoires pour accompagner les entreprises en difficultés. En ce sens, l'enveloppe débloquée par la Région Sud est de nature à aider les plus touchées. Au-delà des mesures d'urgence, il convient désormais d'apporter une réponse durable au ras-le-bol fiscal exprimé depuis le 17 novembre, parfois avec violence. Nous appelons dès lors à remettre à plat notre modèle social et fiscal afin que celui-ci s'adapte au monde actuel et soit conforme aux attentes des ménages et des entreprises. »*

**Jean-Luc Monteil, président du MEDEF Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur**

### Contacts Presse

CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur

CPME Provence-Alpes-Côte d'Azur

MEDEF Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Valérie Marquet / 06 16 800 444 / valerie.marquet@paca.cci.fr

Catherine Colom / 04 42 59 59 23 / secretariat@cpmepaca.fr

Kevin Figuiere / 06 51 55 92 52 / kfiguiere@medefpaca.com